

MAIRIE DE CHATELNEUF

580 rue Principale 39300 Châtelneuf

Tél : 03.84.51.61.97

@ : mairie@chatelneuf-jura.fr

Compte rendu de la séance du 26/02/2024 de 20 h 00

Salle SYAMOUR

600 rue Principale

Sont présents : Bruno RAGOT (Maire) (procuration de David SEILLER), Stéphane VANNOZ (1^{er} Adjoint) (procuration de Guillaume BLONDEAU), Jacques GIRARDOT (2^{ème} Adjoint) : Mesdames les conseillères : Colette HUMBERT et Catherine POINOT, Monsieur le conseiller : Pascal FOMINE

Sont absents : Madame Juline DOUCEY et Messieurs : Benjamin MITTAY, David SEILLER, Romain VIENOT
Guillaume BLONDEAU.

Secrétaire de séance : Catherine POINOT

ORDRE DU JOUR

- a) **Consultation du document PLUi de la CCCNJ**
- b) **Remerciement de l'ASAPA auprès des communes ayant participées au financement d'une borne musicale.**

c) **Délibérations :**

1° autorisations des manifestations la fée du 10 au 11/05/2024 et les résistantes du 13 au 14/07/2024 :

- La Fée # 7 : du 10 au 11 mai 2024
- Les Résistives : du 13 au 14 juillet 2024

Dans un premier temps, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser ces deux manifestations dans le village de Châtelneuf.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité des voix ces deux manifestations festives.

2° - rénovation du hall d'entrée de la Mairie :

Monsieur le Maire expose au CM qu'il est nécessaire, vu l'état de vétusté, de prévoir des travaux de rénovation de la cage d'escalier de la mairie jusqu'au logement du 1^{er} étage.

Pour ce projet, la mairie sollicite des subventions à savoir :

- 1) DETR 30 %
- DEVIS 3797 du 19/02/2024 BATIPRO 9 118.17 HT SOIT 10 941.80 TTC
- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte, le dépôt de ce dossier au titre de la DETR.**
- **Autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour l'avancement de ce projet.**

3 ° Cartes avantages jeunes :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la carte Avantages Jeunes propose de nombreuses réductions et gratuités pour la culture, les Loisirs et les commerces en Franche-Comté. Elle a pour but d'inciter à la découverte et à l'autonomie du jeune.

Il en propose la gratuité aux jeunes de la commune de moins de trente ans.

Cette année, afin d'éviter l'achat de cartes non distribuées, il est demandé aux habitants concernés, de retourner le formulaire de réservation.

Le nombre de cartes sera défini après réception des formulaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote à l'unanimité l'achat par la commune de cartes avantages jeunes au prix de 9 € la carte, et les distribuera aux habitants ayant réservés préalablement les cartes avantages jeunes au plus tard le 15/06/2024.

La somme de 700 euros est inscrite au budget 2024 dans le compte 65888.

Le conseil municipal donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour cette opération

4° Demande d'aide financière par l'association des secrétaires de Mairie du Jura :

Pour donner suite au courrier de l'association des secrétaires de mairie du Jura, nous sollicitant pour une subvention, Monsieur le maire fait la proposition suivante :

- 1 € par habitants – au 1^{er} janvier 2024 la population légale est de 132 habitants, soit la somme de 132 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité par le CM.

QUESTIONS DIVERSES

- Courrier de Jean-Marie Blondeau et Corentin Blondeau demande d'achat de la parcelle B72. Le conseil est favorable sur le principe. Une rencontre sur le terrain sera organisée pour définir les limites à mettre en vente.
- Prise en compte du courrier de M. Bockenmeyer Daniel au sujet de son raccordement d'eau.
- Demande de représentation théâtrale de la troupe « Petits textes entre amis ». Validée pour le 16/11/2024 à 20 h 30.
- Pollution de la parcelle B504- consultation de l'OFB pour renseignement du nettoyage du site.

Séance levée à 21 h 30
Bruno RAGOT
Le Maire

